

NOTICE D'ENTRETIEN

GARDER VOTRE COURT COMME AU PREMIER JOUR !

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les revêtements sportifs **COURTSOL** sont destinés à la pratique exclusive du sport. Les joueurs doivent impérativement être équipés de chaussures de tennis (pas de chaussures de training ou de jogging) à usage exclusif pour les courts pour éviter les risques de traces ou de taches qui sont généralement difficiles à nettoyer.
- Sont à proscrire les chaussures de sport à semelles noires qui laissent inévitablement des traces noires indélébiles.
- Un lavage du court à intervalles réguliers (au moins une fois par mois ou plus fréquemment en fonction de l'état de surface) à l'eau claire permet de maintenir le revêtement propre, en utilisant un nettoyeur à haute pression avec une pression maximale de 60 bars ou bien un tuyau d'arrosage. Les taches peuvent être nettoyées préalablement au lavage à l'eau, à l'aide d'une éponge naturelle et une solution de lessive à pH neutre.
- Il est recommandé de mettre un paillason gratte-pieds à l'entrée du court pour que le joueur puisse assurer la propreté des semelles de chaussures et enlever d'éventuels cailloux coincés qui pourraient conduire à une usure prématurée du revêtement. Ce paillason devra à son tour être nettoyé régulièrement.
- Il est fortement conseillé de garder l'accès au court fermé au public pour limiter les risques de circulation de vélo ou bien de trottinettes et etc.... sur le revêtement.
- En été ou période chaude, les enrobés bitumineux peuvent se déformer légèrement (phénomène naturel conféré par ses caractéristiques de souplesse) par poinçonnement occasionnés par les pieds de chaise d'arbitre par exemple ou bien par un banc. Afin de pallier à ce phénomène, il est vivement recommandé de mettre des plaques de répartition de charge sous chaque pied.
- Les équipements mobiles (poteaux, chaise d'arbitre, etc...) seront à manipuler avec beaucoup de précaution pour éviter à la fois les risques de poinçonnement, de griffures, voire même d'arrachage.
- Tous les chariots pour acheminer les ballons ou accessoires de jeu auront des roues larges et à profil lisse.
- Si des poubelles sont installées aux abords du court, il faut s'assurer qu'elles soient vidées régulièrement pour éviter les salissures poisseuses localisées.

NOTICE D'ENTRETIEN

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX COURTS EXTÉRIEURS

- Les feuilles mortes devront donc être évacuées systématiquement avec un balai ou un souffleur. A chaque printemps, le court devra être décontaminé avec le liquide biocide **FONGICOURT** suivi d'un nettoyage à l'eau sous haute pression (maximum 60 bars) pour éliminer les champignons et limiter leur prolifération sur la surface de jeu du revêtement.
- Les courts extérieurs ont impérativement une pente transversale de 1% et selon son implantation dans le complexe, afin d'évacuer l'eau de pluie ou de ruissellement qui sera récupérée en fin de court dans un drainage périphérique. Comme l'eau doit pouvoir couler et s'évacuer rapidement et sans entraves, le drain devra être vérifié et nettoyé régulièrement afin d'éviter qu'il se bouche et l'eau accumulée fasse des dégâts irréversibles sur le revêtement (décollement, cloques, etc...).
- Un désherbage préventif doit être effectué au moins 2 fois par an tout autour du court sur une bande périphérique de 50 cm à 1 m pour éviter les risques d'implantation de mauvaises herbes.
- Si le court est entouré par une haie d'arbustes, ces derniers devront être plantés au minimum à 2,50 m environ du pourtour du court avec une hauteur maximale de 2,50 m. Une barrière anti-racines préviendra les dommages occasionnés par les racines « galopantes ». Cette barrière peut être une tranchée de 30 à 40 cm de large et de 1 à 1,5 m de profondeur remplie de remblai ou de béton.
- Après chaque pluie, il est recommandé d'éliminer les flaques d'eau résiduelles à l'aide d'une raclette à lame caoutchouc ou un rouleau éponge.

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX COURTS INTÉRIEURS

- Le court doit être nettoyé périodiquement, à savoir tous les 2 jours afin d'éliminer les « peluches » des balles par un balayage mécanique et par aspiration 1 fois par semaine.
- En présence de taches ou de salissures localisées, nettoyer ces dernières avec une solution de lessive à pH neutre à l'aide d'une éponge naturelle et rincer à l'eau claire.
- Les taches poisseuses occasionnées par les sodas doivent être immédiatement être nettoyées (cf. ci-avant).

NOTICE D'ENTRETIEN

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX COURTS INTÉRIEURS

- En été (lorsqu'il fait plus chaud), le revêtement peut être nettoyé avec un nettoyeur à haute pression (pression maximale 60 bars), puis l'eau est évacuée. Attendre le séchage complet du revêtement avant l'utilisation du court.
- Les auto-laveuses sont à proscrire car elles provoquent inévitablement l'usure prématurée de la couche d'usure du revêtement.
- Lors du remplacement des ampoules d'éclairage, il est fortement recommandé de prévoir des chemins de roulement pour la nacelle ou bien l'échafaudage pour éviter les poinçonnements et les marques laissées par les roues. Des plaques de répartitions de charge ou des bâches épaisseurs seront posées sur le revêtement pour le protéger.
- Les déjections éventuelles d'oiseaux devront être rapidement nettoyées pour limiter les risques de décollement par action chimique.

RECOMMANDATIONS LORS DE LA MISE EN SERVICE ET LES PREMIERS MOIS D'UTILISATION

- La mise en service du court ne peut intervenir avant le séchage complet des produit soit au minimum 7 jours après la fin des travaux.
- Pendant les premières semaines après la pose de revêtement, la surface doit être complètement sèche avant de pouvoir jouer dessus. Au-delà de cette période, il sera possible de jouer sur un court légèrement humide en toute sécurité. puisque la couche de finition du revêtement a une fonction anti-dérapante.